

**Peut-on concilier réduction des algues vertes et
plus-value économique :
la question de la double performance**

Philippe Le Goffe

Agrocampus Ouest UMR SMART

Introduction

- Le constat des baies : pas d'évolution future des pratiques agricoles sans plus-value économique.
- Renvoi à la question de la double performance :
 - AEI agriculture écologiquement intensive, AEP agriculture écologiquement performante, Agroécologie.
 - Le rapport INRA « Vers des agricultures à hautes performances » : <http://institut.inra.fr/Missions/Eclairer-les-decisions/Etudes/Toutes-les-actualites/Rapport-Agricultures-hautes-performances>
- Les questions :
 - Pourquoi la double performance n'est pas « naturelle » ?
 - Comment la produire ?

Pourquoi la double performance est rarement spontanée

- La croissance verte est un oxymore (Jean Tirole).
- Les biens environnementaux ont deux caractéristiques :
 - Biens publics : on peut en profiter sans payer car pas de droits de propriété
 - Externalités : on n'est pas rémunéré par le marché pour les produire
- En situation concurrentielle (agriculture), les producteurs ne peuvent pas supporter leur coût (c'est-à-dire, les producteurs ne peuvent pas supporter le coût d'un bien environnemental qu'ils ne peuvent pas commercialiser)
- Si l'environnement reste « externe », il n'y a pas de double performance.

Quelques illustrations dans les baies à algues vertes

- Les limites au volontariat sur les réductions d'azote et la difficulté à faire s'engager les agriculteurs (La Forêt).
- Maïs préféré à herbe et marges de sécurité sur la fertilisation azotée (Quillimadec).
- Maintien de la sole en céréales et conversion modeste des zones humides cultivées en prairies (Saint-Brieuc).
- Conclusion : pas de double performance ici car l'environnement reste externe, son coût n'est pas (ou pas suffisamment) couvert par d'autres agents.

De rares exceptions

- Cas où les droits de propriété sur l'environnement existent :
 - Parcours privés de pêche (à l'étranger)
 - Chasses privées (forêt, etc..)
 - La double performance est spontanée car l'environnement est interne
- Cas où il y a une jointure entre les attributs privés recherchés par les consommateurs et les attributs environnementaux des produits :
 - Agriculture biologique
 - Viande ou lait à l'herbe

Mais ici, une coordination collective est nécessaire (cahier des charges, certification, contrôles..)

La jointure est plus ou moins forte

Conclusion : comment créer la double performance

- Les aides publiques :
 - Les limites des MAE (cahier des charges, rémunération, administration)
 - Fonctionnement et investissement
- La coordination collective (E. Ostrom) :
 - Les AMAP
 - Les incitations à la coordination (menace ZSCE, punition collective DFA..)
- Les marchés :
 - Marchés publics (exemple : Eau en saveurs)
 - PSE et MAE
 - Jointure et coordination collective
- Qu'est-ce qui motive les acteurs ?